

CARNET DE CAPTURES 2026 *LACS DES MONTS D'ARREE*

Saint Michel

Saint Herbot



Nom : Prénom :

AAPPMA :

Adresse :

Date de naissance :

Adresse mail :



Réglementation :

consulter sur les panneaux sur site ou sur **www.peche-en-finistere.fr**

NEW: Possibilité de remplir la partie brochet sur un carnet de capture électronique.

TRUITE ARC EN CIEL / SAUMON DE FONTAINE SAINT MICHEL

QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET

Pour les salmonidés, il n'est pas nécessaire de noter les poissons relâchés, si vous souhaitez conserver un poisson, merci de notifier le tableau de prélèvement ci-dessous en indiquant la date et en cochant la case de chaque salmonidé conservé.

Transmission obligatoire du carnet en fin de saison à la FDPPMA 29

Fédération du Finistère pour la Pêche - 4 allée Loeiz Herrieu -29000 QUIMPER ou contact@fedepêche29.fr

BROCHET SAINT MICHEL QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET

- **Durée de pêche :** Elle doit être renseignée à la demi-heure près (ex : 3H30).
 - **Pêche embarquée :** Cocher la case correspondante, précisez le type d'embarquation : Bateau : **B** , Float Tube : **F** , Kayak : **K**.
 - **Pêche du bord :** Cocher la case si vous pêchez depuis la rive.
 - **Technique :** La technique de pêche doit être précisée, en notant celle que vous avez le plus utilisée.

Il est obligatoire de noter ses sorties, même celles sans capture.

TRUITE FARIO SAINT HERBOT

QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET

Pour la truite Fario, il n'est pas nécessaire de noter les poissons relâchés, si vous souhaitez conserver un poisson, merci de notifier le tableau de prélèvement ci-dessous en indiquant la date et en cochant la case de chaque truite conservée.